FR TL 2717

ASSEMBLEE PARITAIRE ACP-CEE

20 mars 1990 ACP-CEE 140/90

PROPOSITION DE RESOLUTION

CDPM DOCUMENTAÇÃO 4/90

présentée par M. BARROS MOURA, Mme NAPOLETANO et M. GUTIERREZ DIAZ

sur la situation à Timor Oriental

L'Assemblée paritaire ACP-CEE,

- réunie à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée) du 19 au 23 mars 1990,

A. considérant les résolutions adoptées par l'Assemblée paritaire ACP-CEE au cours de ses réunions de Lisbonne, Madrid et Bridgetown (La Barbade) sur la situation à Timor Oriental,

B. considérant la poursuite de l'occupation illégale et illégitime de Timor Oriental par l'Indonésie, ainsi que des violations des droits de l'homme que celle-ci y commet,

C. considérant que la politique menée par l'Indonésie vise à détruire l'identité culturelle, linguistique et religieuse propre au peuple de Timor Oriental,

D. considérant l'accord intervenu récemment entre l'Indonésie et l'Australie en vue du partage des gisements de pétrole de Timor Oriental,

E. considérant la responsabilité qui découle pour les Etats membres de la Communauté européenne du maintien de relations économiques et autres avec l'Indonésie, en ignorant la gravité des violations des droits de l'homme que ce pays commet, notamment, à Timor Oriental,

F. considérant que la présente réunion de l'Assemblée paritaire se déroule dans une région dans laquelle se situe Timor Oriental,

1. exprime sa solidarité à l'égard du peuple de ce pays martyrisé ;

2. condamne, une fois de plus, l'occupation illégale et illégitime réalisée par l'Indonésie et demande la reconnaissance du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple de Timor Oriental ;

3. charge ses coprésidents de transmettre la présente résolution au Conseil des ministres ACP-CEE, à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements de l'Australie, de l'Indonésie et du Portugal.